

Offre de stage :

Inscrire des projets collectifs agricoles dans les territoires.

Contribution à la capitalisation du programme Territoires à Agricultures Positives

1/ Contexte

La transition agroécologique implique de concevoir des façons de produire qui articulent mieux les objectifs de production agricole et la valorisation des ressources naturelles, il s'agit aussi de concevoir des façons de valoriser ces changements de pratiques. L'agroécologie implique en particulier de penser ces dispositifs en lien avec le territoire de production (en particulier pour mieux valoriser les liens entre processus écologiques et production agricole). Certaines démarches, parfois qualifiées d'agroécologie profonde, visent également à **ancrer les dispositifs dans les territoires** de manière à d'une part, **négoier ce qui a de la valeur avec les partie-prenantes du territoire**, et d'autres part **s'appuyer sur des ressources économiques et sociales locales** pour mettre en œuvre les projets et valoriser les produits agricoles (Michel Duru et al., 2015).

Or, l'observation montre que cette territorialisation des dispositifs agricoles ne va pas de soi : il est difficile d'associer de nouvelles partie-prenantes aux projets, de négocier ce qui a de la valeur, on observe une forme d'inertie dans les enjeux, les pratiques et les rôles adoptés par les uns et les autres, ou encore une faible valorisation économique des changements de pratiques (Claire Ruault et al., 2022).

Forts de ces constats, la Fondation Avril, l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont cherché à soutenir des projets visant à renforcer l'ancrage territorial de projets agricoles. Ils ont mis en œuvre un appel à projet **Territoires à Agriculture Positive** qui accompagne des projets où « *les agriculteurs collaborent avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire* »; où les partie-prenantes conçoivent « *des projets créateurs de valeurs partagées* »; « *organisés en filières locales, associant transitions agricoles, renforcement des dynamiques territoriales et gestion durable de la ressource en eau* ». 18 projets ont été sélectionnés et soutenus à partir de 2022.

2/ Objectifs du stage

Le stage s'inscrit dans une démarche de capitalisation des expériences des porteurs de projets. Il vise à rendre compte des processus mis en œuvre sur le terrain pour in fine identifier des préconisations opérationnelles pour les porteurs de projet. L'enquête abordera 4 questions :

- Qu'est-ce que la territorialisation recouvre ? (Quelles sont les activités conduites en commun ?)
- Qui y contribue ? (Quels types d'acteurs ? Comment se caractérisent-ils ? Comment se situent-ils dans l'espace social local ? Y a-t-il des effets d'inclusion / exclusion ?)

- Qu'est-ce que cela produit ? (Les objectifs, les contenus des projets sont-ils négociés et par qui ? La mobilisation d'acteurs différenciés constitue-t-elle une ressource pour les porteurs de projet ?)
- Comment l'inscription territoriale est-elle travaillée, mise en œuvre par les différentes partie-prenantes ? (et in fine quelles pistes d'action pour les porteurs de projet...)

3/ Méthodologie et livrables

Le travail portera sur 3 à 5 projets soutenus par l'appel à projet Territoires à agricultures positives. Le stagiaire déploiera une enquête qualitative et monographique sur ces territoires (sur la base de 5 à 10 entretiens par territoire de projet).

L'analyse devra permettre de rendre compte des études de cas et de tirer des enseignements transversaux utiles pour l'ensemble des porteurs de projets TAP. Les résultats de l'enquête seront remobilisés dans le travail d'accompagnement des porteurs de projet.

Inscrit dans un projet de capitalisation et d'accompagnement des porteurs de projet plus large, le ou la stagiaire bénéficiera de l'appui d'un comité de suivi composé de sociologues et de professionnels (sociologues et partenaires de la Chaire Mutations agricoles, VertigoLab, Transitions).

4/ Compétences indispensables pour la réalisation du stage

- Etudiant.e en master de sociologie ou de géographie ou ingénieur agri/agro avec un goût pour les sciences sociales.
- Autonomie sur le terrain, capacité à travailler en équipe, esprit de synthèse et compétences rédactionnelles.
- Permis B obligatoire.

5/ Lieu et conditions de stage

- Stage de 6 mois (entre février et septembre 2023 - négociable)
- Lieu d'accueil du stagiaire : Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers + déplacements pour les entretiens.
- Rémunération selon les normes en vigueur au 1er janvier 2023 sur la base de 35h/semaine+ remboursement frais de déplacements.

6/ Contact candidature et informations

Bertille Thareau, enseignante-chercheuse en sociologie (ESA-Laress) :
b.thareau@groupe-esa.com

Les candidatures seront examinées au fur et à mesure de leur réception.

Références

Duru, Michel; Olivier Therond and Fares M'hand. 2015. "Designing Agroecological Transitions; a Review." *Agronomy for sustainable development*, 35, 1237-57.

Ruault, Claire; Bertille Thareau; Marion Diaz and Nejla Ben Arfa. 2022. "Des Initiatives Collectives Pour Une Meilleure Valorisation Du Lait. Les Éleveurs Face À Une Recomposition De Leur Métier Et De Leur Position Dans Les Filières," N. Joly, L. Dupré and S. Petit, *D'une Agriculture L'autre - Conflictualités, Expérimentations, Transmissions*. Quae, 73-84.